



## “Pour ne plus être seul au monde, soyez SOLIDAIRES, votez SUD”

En 2004, le syndicat SUD SANTE SOCIAUX apparait au sein du groupe Prémalliance au terme d'une "bataille" juridique remportée par 4 élus motivés et déterminés pour créer une nouvelle voie d'expression.

A travers les mandats de CE, DP, DS, CCE et CHSCT sur le site grenoblois, notre syndicat prend son envol, rejoignant ainsi les cinq syndicats historiques.

Aux élections professionnelles de 2009, en présentant une liste uniquement sur un site, nous avons obtenu 19% des voix des 4 sites Prémalliance, nous permettant de désigner un Délégué Syndical Central (DSC), (équivalant au DSN en Ag2r), ainsi que des représentants syndicaux au CCE et aux CE.

Grâce à cette nouvelle représentativité au niveau national dans le groupe, nous avons donc participé activement à toutes les négociations Prémalliance, ainsi qu'aux discussions communes avec le groupe Ag2r en encourageant les autres syndicats à nous suivre dans une démarche intersyndicale, pour être toujours plus forts face à la direction.

Côté Ag2r, nous avons œuvré notamment lors de la négociation sur le protocole d'accord électoral et la création des CHSCT régionaux. Côté Prémalliance, nous avons activement participé à la négociation de l'intégration du personnel ex-Prémalliance vers le statut Ag2r, permettant aux salariés qui le souhaitent de maintenir la

possibilité de travailler sur 4 jours sans perte de rémunération, et aux autres d'augmenter leur salaire en passant à l'horaire Ag2r.

Depuis le 1er janvier 2011, date de l'entrée de Prémalliance au sein du GIE Ag2r, nous avons gardé tous nos mandats de sites, d'élus et de Délégué Syndical (DSR en Ag2r).

### SUD qui est-ce ?

---

A Grenoble, berceau de SUD dans Prémalliance, c'est une équipe de 14 personnes réparties entre le CE (70% des sièges), les Délégués du Personnel (65% des sièges), 2 membres au CHSCT, un délégué syndical (DSR) et 2 représentantes syndicales (CE et CCS). Le bureau du CE est par ailleurs occupé aux 3/4 par des élus SUD.

*Nous avons activement participé à la négociation de l'intégration du personnel ex-Prémalliance vers le statut Ag2r, permettant aux salariés qui le souhaitent de maintenir la possibilité de travailler sur 4 jours sans perte de rémunération, et aux autres d'augmenter leur salaire en passant à l'horaire Ag2r.*

**SUD c'est aussi des sections syndicales à Clermont Ferrand, Toulouse et Marseille, créées en 2010 et 2011 et qui montrent tout l'intérêt des salariés pour un syndicalisme différent.** Le travail de ces élus ne serait rien sans le soutien des cotisants dont le nombre croît chaque semaine et qui, dans l'ombre, apportent leur petite pierre à l'édifice.

Toutes ces personnalités complémentaires œuvrent ensemble dans un esprit constructif et ouvert pour être une force de proposition crédible, loin des stéréotypes syndicalistes.

## Que fait SUD pour moi ?

---

En 1998, les fondateurs de SUD, élus à l'époque dans d'autres syndicats, ont travaillé à la mise en place de la réduction du temps de travail (RTT) Loi de Robien avec la semaine de 32h30 sur 4 jours sans perte de salaire et avec l'embauche de 80 CDI. En 1999, ils ont aussi œuvré à la création des statuts Prémalliance, statuts que nous avons quittés fin décembre 2010 et dont nous n'avons vraiment pas à rougir !

Depuis, bien que non signataire de l'avenant 9, SUD a défendu de nombreux collègues pour obtenir la reconnaissance des compétences individuelles et collectives.

NAO, commissions de suivi, CCE/CCS nous étions aux côtés des autres forces syndicales pour défendre l'intérêt commun. Récemment, avec le passage aux statuts Ag2r, SUD a su être moteur d'une intersyndicale efficace.

Au niveau des activités sociales, les élus SUD ont occupé les postes clés du CE et ont été les instigateurs de la mise en place d'un barème social équitable, de voyages subventionnés ou de billetteries à tarif préférentiel.

## Pourquoi voter SUD ?

---

Notre présence est une réelle nouveauté dans un groupe de protection sociale. Nous ne sommes pas des syndicalistes professionnels mais des syndicalistes de conviction, des hommes et des femmes de terrain, spécialistes dans leurs métiers et de toutes catégories sociales. Nous connaissons nos dossiers, et, face à la direction, nous savons de quoi nous parlons. Grâce à ces compétences, **nous savons nous montrer convaincants, précis, solides et déterminés pour faire entendre notre voix.... et donc la vôtre.**

L'équipe SUD souhaite apporter son expérience syndicale acquise au sein de Prémalliance dans le groupe Ag2r-La Mondiale.

**Notre particularité est de disposer d'une autonomie totale d'expression, qui nous permet librement de mettre en avant nos opinions. La force de SUD, c'est son indépendance : pas de pression politique ou de consignes électorales.** Une liberté de parole dont la vocation n'est pas de contester, mais au contraire de proposer de façon responsable des idées, des solutions.

Par le passé, les élus SUD ont toujours veillé à préserver les acquis et les intérêts des salariés dans le respect des textes, et c'est dans cette optique que nous souhaitons nous projeter dans le futur.

## SUD, l'emploi et les salaires

---

Même si toutes les initiatives pour obtenir une prime sont bonnes, la position de SUD se résume en une phrase : **les primes c'est bien, le salaire c'est mieux.** L'effet ponctuel d'une prime, bien que bénéfique, n'a pas l'effet d'une augmentation sur le long terme.

Surtout lorsque l'on part de bas ! A une époque où les recrutements se font à bac + 2 voire plus, pour une rémunération en classe 2, la marge de progression est énorme.

Si les diplômés doivent être payés à leur juste valeur, les moins qualifiés doivent aussi avoir accès à l'emploi dans nos institutions. Des perspectives d'évolutions, l'égalité Homme-Femme, la situation des plus précaires sont des sujets qui doivent être abordés et traités dans un organisme de protection sociale.

## SUD au cœur des œuvres sociales

---

Les œuvres sociales sont un point important pour les salariés. C'est également un pan d'activité majeur du comité d'entreprise permettant la mise en place de sa vision sociale.

Pour SUD, les œuvres sociales doivent suivre un barème équitable et adapté à la situation familiale et financière de chacun. La composition familiale est un point important à prendre en compte dans la répartition des subventions. À ce titre, les populations les plus fragiles doivent faire l'objet d'une attention particulière dans la constitution du barème social.

**Les œuvres sociales ne sont pas que des actions nationales, ce sont aussi des activités plus locales que seules les associations créées dans les différents centres de gestion peuvent proposer ou organiser.** C'est pourquoi, le budget qui leur est alloué doit être à la hauteur de l'énergie que dépensent les personnes qui les animent.

L'accès à la culture à travers le cinéma, le théâtre, les musées, les bibliothèques sont autant d'activités qu'un CE se doit d'encourager. Sur ce point, les associations locales ont beaucoup à apporter.

Nous sommes par ailleurs attachés à l'organisation d'événements permettant aux salariés et à leurs familles de se rencontrer.

Besoin de nous connaître  
ou de nous contacter,  
envie d'information,  
rejoignez nous sur le site de  
nos sections syndicales :  
>> <http://www.sudag2r.org>

## Au-delà du groupe...

SUD SANTE SOCIAUX fait partie de "SOLIDAIRES", union syndicale qui regroupe une cinquantaine de fédérations. Les syndicats membres appartiennent à divers secteurs professionnels, relevant du public ou du privé : aérien, banques et finances, culture, éducation, énergie, industrie, journalisme, métallurgie, PTT, rail, recherche, santé... Cette union interprofessionnelle met en œuvre un fonctionnement original basé sur la recherche constante de ce qui unit plutôt que de ce qui divise, afin d'éviter les phénomènes de délégation de pouvoir, d'experts, de superstructures que connaissent trop souvent les grandes confédérations.

Le syndicalisme ne s'arrête pas à la porte de l'entreprise, SOLIDAIRES milite aussi pour des causes sociales extérieures au monde du travail : droit de l'homme, droit au logement, chômeurs, sans papier, coordination de la marche mondiale des femmes... SOLIDAIRES s'investit pleinement dans des initiatives tels les forum sociaux, et fait partie des membres fondateurs d'ATTAC.

SUD SANTE SOCIAUX œuvre dans le secteur sanitaire et social comme dans le champ de l'interprofessionnel. Sa volonté est de fédérer les forces syndicales et associatives qui veulent agir pour combattre toutes formes d'exploitations et d'exclusions sociales.

Avec plus de 80 % de femmes, SUD SANTE SOCIAUX favorise la féminisation des instances et des structures et agit pour la prise en charge de leurs principales revendications.

SUD SANTE SOCIAUX tient à affirmer son indépendance à l'égard de tous les pouvoirs comme de tout groupement extérieur.

**À partir du 7 novembre 2011,  
pour faire entendre notre voix,  
donnez-nous la vôtre !**

VOTER  
**Sud**  
c'est **Solidaires**

# Les candidats au CE



Frédérique Arsène



Pierre Baruzzi



Laurent Beaugrand



Bérangère Beillereau



Christine Belin



Stéphane Betton



Magali Bouchet



Eliane Brun



Nadia Brun-Cosme



François Caldara



Alexandre Casanova



Jean-Philippe Chappes



Patricia Charrière



Nathalie Clary



Mallorie Cruz



Giovanni De Luca



Nicolas Descours



Valérie Di Gione



Edda Di Noto



Djamilia Djidel



Sylvain Duthil



Roland Gardes



Joël Greco



Isabelle Gringelli



Stéphanie Henrissat



Corinne Jayet



Nathalie Jego



Nathalie Laforge



Patrice Lorenzi



Véronique Marcellini



Alain Mermet



Séverine Meunier



Mireille Nicosia



Valérie Pembedjoglou



Philippe Perrone



Marie-France Potignon



Franck Poulain



Pascale Rabilloud



Chantal Raynaud



Marinette Reby



Cédric Richard



Mireille Righi



Luc Roques



Thérèse-Marie Rubaud



Baya Timezouiht

À partir du  
7/11, on  
compte sur  
vous !